

PROGRAMME FORMATION :

Bonnes pratiques d'hygiène et méthode HACCP - Formation intra entreprise

<p>PRÉ-REQUIS</p>	<p>Personnels et responsables de fabrication en cuisine collective Pas de prérequis</p>
<p>DURÉE, LIEU, DATES</p>	<p>Dates : à déterminer Durée : 2 jours (14 heures) Lieu : CAREP 1, 136 Bd de Finlande, ZI Pompey Industrie, Parc EIFFEL, 54340 POMPEY</p>
<p>OBJECTIFS DE LA FORMATION</p>	<ul style="list-style-type: none">• Connaître le monde microbien• Connaître les bonnes pratiques d'hygiène afin de garantir la sécurité du consommateur• Acquérir la méthodologie de la démarche H.A.C.C.P• Connaître la législation en restauration collective (PMS, arrêté du 21 décembre 2009)• Etre capable de mettre en œuvre la démarche H.A. C.C.P et de répondre aux exigences du plan de maîtrise sanitaire
<p>INFORMATIONS ET TARIFS</p>	<ul style="list-style-type: none">• Maximum 12 personnes par groupe• Tarif pour une personne : 500 Euros

PROGRAMME FORMATION :

Bonnes pratiques d'hygiène et méthode HACCP - Formation intra entreprise

<h3>PROGRAMME DE LA FORMATION</h3>	<p>Jour 1 :</p> <ul style="list-style-type: none">• Qu'est-ce qu'un micro-organisme o Les TIAC• Les Bonnes Pratiques d'Hygiène <p>Jour 2 :</p> <ul style="list-style-type: none">• La réglementation communautaire et nationale• La méthode HACCP• Traçabilité et gestion des produits non conformes• Gestion documentaire
<h3>MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE & VALIDATION</h3>	<ul style="list-style-type: none">• Apports théoriques en faisant participer les apprenants.• Alternance apports théoriques et applications pratiques• Apports d'outils spécifique
<h3>CONTACT</h3>	<ul style="list-style-type: none">• Responsable de la formation : Mr Denis STEFFAN à contacter au 06.98.29.63.55
<h3>ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</h3>	<p><i>DSFC tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder à la formation professionnelle continue. Nous mettons tout en œuvre dans la mesure du possible pour intégrer à nos programmes des personnes en situation de handicap en adaptant les modalités de nos formations conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.</i></p> <p><i>Merci de contacter Denis STEFFAN notre référent handicap pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.</i></p>